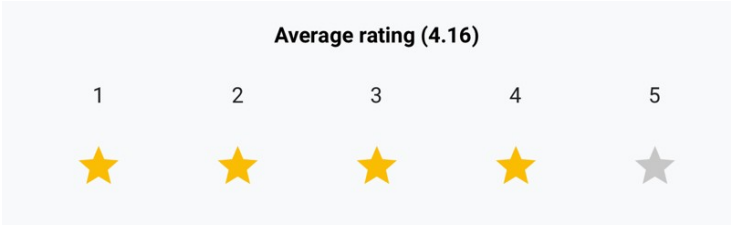
Compte-rendu de réunion du Comité directeur
Lundi 3 février 2025

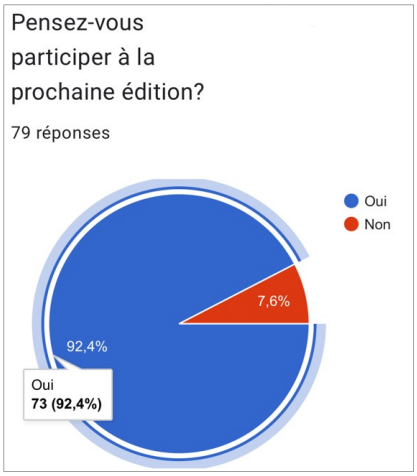
Présents : Jean-Sébastien BREST, Frédéric BUSSON, Stéphane DESQUESNE, Xavier HUET, Hervé LAURENT, Léo LEPINE, Juan GOMEZ MARTIN, Flavien RENAUD

Excusés : Laurence MICHEL, Philippe PRUVOST

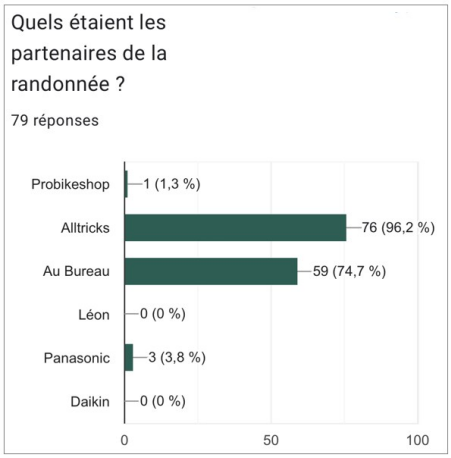
1) BILAN DU BEAU MOLLET 2025

- 358 participants, le bilan financier reste à faire.
- Un sondage a été envoyé en masse. Les 79 retours nous permettent de mesurer certains points clés.
  - **L'appréciation globale de notre rando est très bonne** (4,16/5) et donc très logiquement, la plupart des répondants pensent s'inscrire en 2026 !



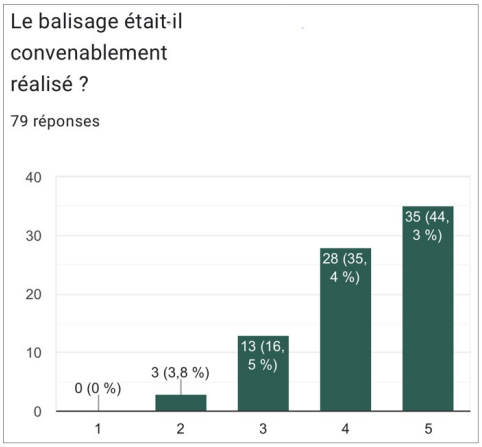


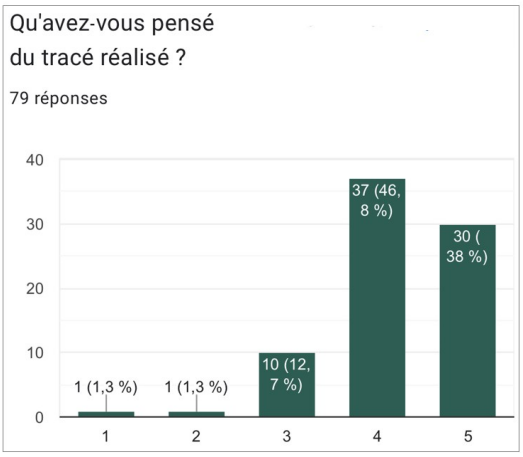
  - **Nos partenaires ont été visibles**. Nous pouvons capitaliser dessus pour reconduire et faire monter en puissance ces partenariats.



La faible visibilité de Panasonic indique une mauvaise gestion de la tombola. Les lots devront être visibles par tous à l'arrivée.

- **Les parcours et le balisage ont été appréciés.**

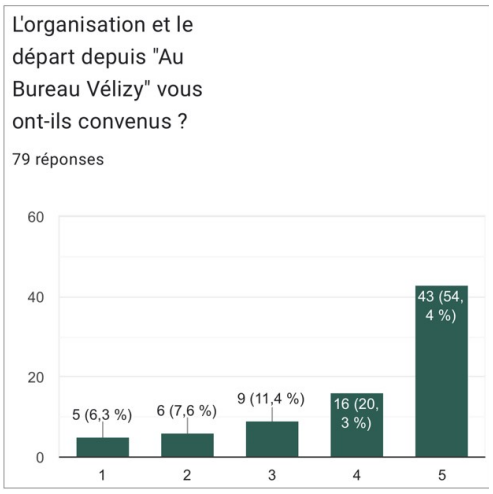




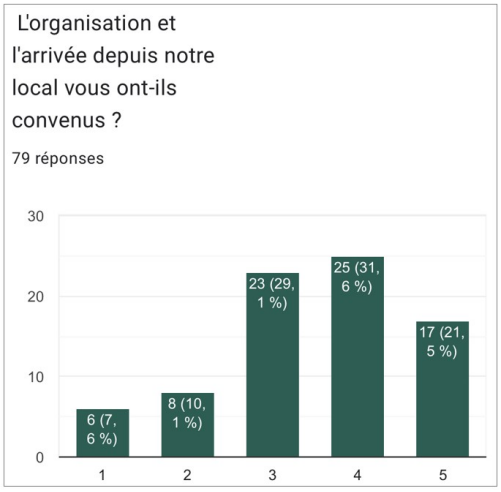
Pas d'action possible concernant la majorité des retours négatifs qui pointaient la rareté des singles.

Pour notre organisation, il faudra préparer des secteurs (balisage/débalisage) moins longs pour être plus rapides. Cela implique plus de bénévoles.

- **Le point départ depuis Au Bureau Vélizy est une réussite, l'arrivée au local perfectible.**



La proximité du parking a été plébiscitée.
Amélioration à faire sur la signalisation à l'intérieur et à l'extérieur. Voir avec Alltricks pour un point réparation.



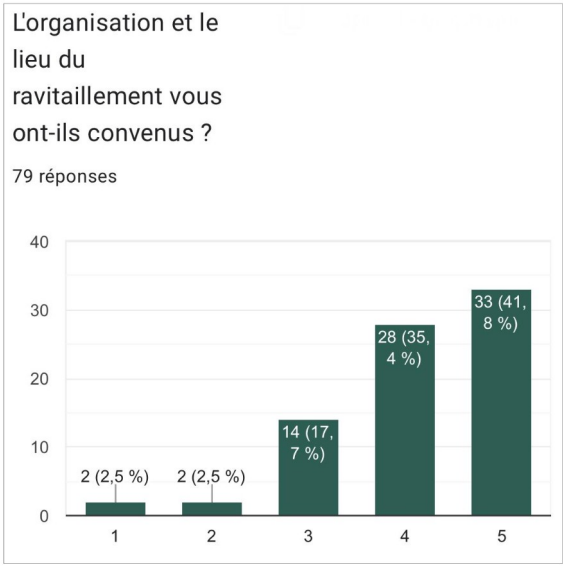
Le local a été jugé trop petit.
Mieux exploiter l'extérieur avec deux barnums et bien signaler l'entrée et la sortie.

Le point lavage n'était pas efficace.
Il faudra utiliser les deux nettoyeurs HP et avoir deux bénévoles en plus pour laver.

Le retour au départ n'était pas évident.
Penser à afficher un plan et le QR code du parcours retour départ.

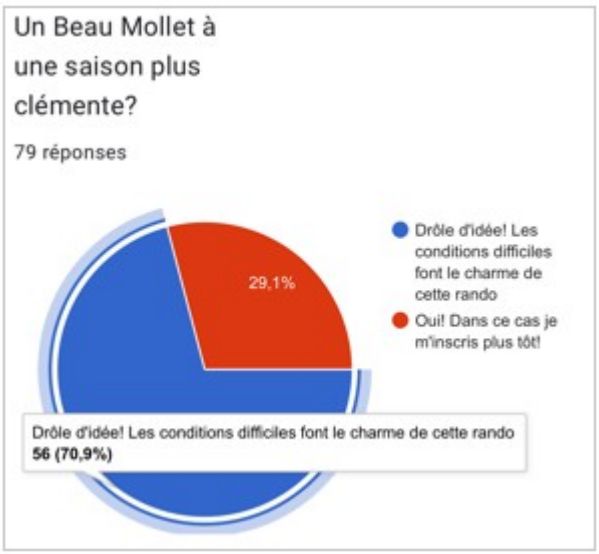
La taille des sandwichs à eu un impact sur l'avis des répondants sur l'organisation et l'arrivée à notre local…Augmenter la taille des sandwichs en 2026 (faire 3 sandwichs dans une baguette).

- **Un ravitaillement globalement apprécié.**

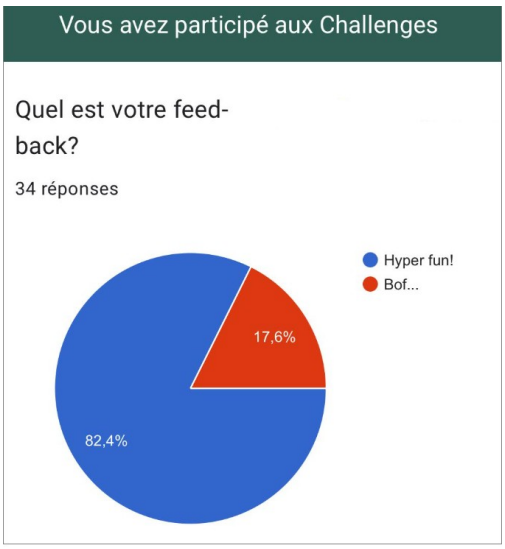


Le rendre plus gourmand l'année prochaine pour évacuer les reproches sur la quantité et d'éventuels rapprochement avec le prix de notre rando (fromage, charcuterie, inverser soupe et vin chaud).

- **Les plus de notre rando sont définitivement la saison qui la place dans les premiers évènements sportifs de l'année et les challenges Strava qui animent le parcours et permettent de faire un peu de communication.**

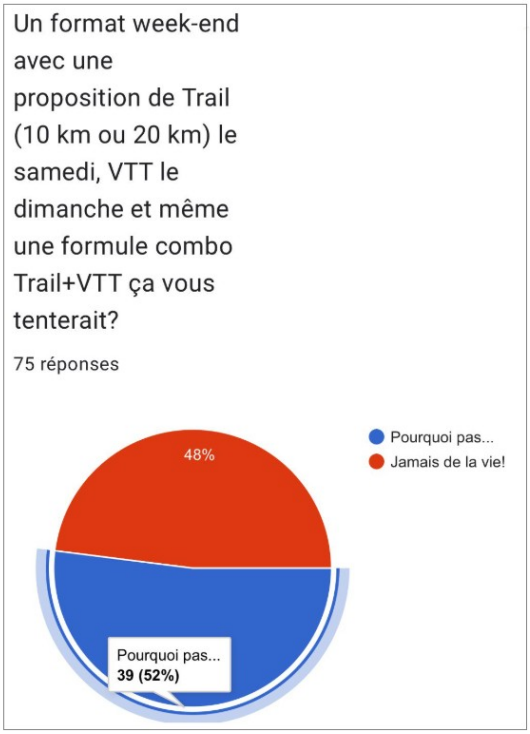


Plus de 70% des répondants souhaitent conserver le format hivernal



La plupart des engagés sur les challenges ont trouvé le principe hyper fun !

- **Piste pour 2026 : Coorganiser un trail le samedi après-midi ou en semi-nocturne et la rando le dimanche.**



La majorité des répondants sont curieux à l'idée d'une épreuve mixte trail/VTT.
Se rapprocher d'un club Tri ou Athlé pour partenariat.

2) POSITION DU CLUB PAR RAPPORT À L'ONF

Compte tenu de la réponse tardive de l'ONF pour la validation du Beau Mollet et pour rétablir un équilibre avec 2024, nous ne paierons pas plus que les frais de dossier (75€ HT). Officiellement le BM a eu moins de 200 participants…

Frais de dossier	Facturés dans tous les cas (sauf scolaire)			75€ HT
	+			
Type d'activité	nbr de participants*	Arrivée et/ou départ en forêt	Week-end	Tarif HT
Randonnée cycliste	50<X<100	Non	Non	Gratuit
	50<X<100	Oui	Non	Gratuit
	50<X<100	Non	Oui	Gratuit
	50<X<100	Oui	Oui	200 €
	100<X<200	Non	Non	Gratuit
	100<X<200	Oui	Non	200 €
	100<X<200	Non	Oui	Gratuit
	100<X<200	Oui	Oui	200 €
	200<X<500			400 €

Page 4

Une réunion est prévue le 21 février 2025 avec Régis Martin, secrétaire général de l'ONF Direction Territoriale Seine-Nord pour améliorer la qualité des échanges entre les clubs et l'ONF.

3) ECOTRAIL DE PARIS

Le format change cette année avec des courses le samedi et le dimanche. Nos missions accompagnent ce changement notamment dans le balisage : les portions communes aux 2 journées resteront balisées.

Pour le moment, la contrepartie financière ne permet pas d'engager le CCVV.

Si accord, Jean-Sébastien propose de renforcer la trésorerie du club en conservant cette contrepartie et en transmettant des justificatifs de dons pour déduction fiscale. A voir au cas par cas.

4) ADHÉRENTS SANS LICENCE FFCT

En cas d'accident, quelle la couverture assurantielle du club ?
Deux cas :

- les adhérents avec licence dans d'autres fédérations (existe-t-il des accords entre fédérations ?)
- les adhérents sans licence du tout.

Il faut vérifier le contrat d'assurance GOMIS et définir les conditions d'exclusion de responsabilité.

5) PROJETS 2025

En fonction de la situation financière du club et en tenant compte des budgets des moments forts (AG et barbecue avant ou après les vacances) + réassort des vêtements, nous pouvons projeter 3 activités fédératrices :

- Baptême BMX (Saint-Quentin-en-Yvelines)
- Baptême Piste (Saint-Quentin-en-Yvelines)
- Coaching pilotage VTT (chez nous)

La FFCT permet de labéliser certaines randonnées « Vertes tout-terrain ». Cette labélisation est rare et est soumise à candidature. L'intérêt est financier et permet aussi d'avoir accès à plus de visibilité. Les dossiers sont à rendre avant fin avril et nous allons candidater pour l'édition 2026 du Beau Mollet.

ACTIONS A SUIVRE

- Jean-Sébastien : Donner de la visibilité sur nos finances
- Xavier + Laurence : Budgétiser et planifier les 3 projets 2025
- Léo + Juan : Piloter le projet de labélisation FFCT de notre rando
- Flavien : Vérifier l'assurance + site internet + contact asso pour une co-organisation du Beau mollet 2026 + relation ONF

Toute aide dans ces actions est la bienvenue !